

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2020, 2021 ET 2022

Le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Mont-Royal pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022 a été déposé au bureau du greffier par l'évaluateur de la Ville de Montréal, le mercredi 11 septembre 2019.

Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal, du lundi au vendredi inclusivement aux heures ordinaires de bureau.

Toute demande de révision concernant ce rôle doit être déposée **avant le 1^{er} mai 2020**, au moyen de la formule prescrite (disponible à l'hôtel de ville) et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la Ville de Montréal, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. La demande doit exposer succinctement les motifs invoqués à son soutien et les conclusions recherchées.

La demande doit être déposée au bureau du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (SEFVM), soit **en personne du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h** à l'un des endroits suivants ;

255, boul. Crémazie Est
Bureau 600
Montréal (Québec) H2M 1L5

1868, boulevard Des Sources
Bureau 500
Pointe-Claire (Québec) H9R 5R2

PUBLIC NOTICE

TABLING OF THE REAL ESTATE ASSESSMENT ROLL FOR THE YEARS 2020, 2021 AND 2022

The Town of Mount Royal Real Estate Assessment Roll for the fiscal years 2020, 2021 and 2022 was deposited at the Town Clerk's office by the Assessor of the Ville de Montréal on Wednesday, September 11, 2019.

Any person may examine the roll at the Town Clerk's office at the Town Hall, 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal, from Monday to Friday, inclusive during regular business hours.

Any application for review in respect of the roll must be filed before **May 1st, 2020**, by means of the prescribed form (available at the Town Hall) and be accompanied by the sum of money determined by by-law of Ville de Montréal, otherwise the application is deemed not to have been filed. The application for review must state briefly the grounds invoked and the conclusions sought.

The application must be filed at the office of Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (SEFVM), either **in person Monday to Thursday from 8 :30 until 12 :00 and from 13 :00 to 16 :30 and Friday from 8 :30 until 12 :00 and from 13 :00 to 16 :00** at one of the following locations :

Soit par courrier recommandé, au :

Or by registered mail at :

Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (SEFVM)
255, boulevard Crémazie Est
Bureau 600
Montréal (Québec) H2M 1L5

Donné à Ville de Mont-Royal, le 18 septembre 2019.

Given at Town of Mount Royal on
September 18, 2019.

Le greffier,

Alexandre Verdy
Town Clerk